



Open Access

HAL mode d'emploi

Le HAL sans peine

Table des matières

Table des matières.....	1
Préambule.....	1
1. Avant de commencer : co-auteurs et droits d'auteur.....	1
2. Créer un compte HAL.....	3
2.1. Choisir votre nom auteur : idHAL.....	3
2.2. Associer vos publications déjà présentes dans HAL à votre idHAL.....	3
2.3. « Mes préférences » par défaut.....	4
3. Déposer dans HAL.....	4
4. Gérer vos dépôts dans HAL.....	6
5. Les services aux chercheurs de HAL.....	7
5.1. Trouver des références bibliographiques et des publications en <i>full text</i> , et les exploiter.....	7
5.2. Suivre vos statistiques dans HAL.....	8
5.3. Créer un CV avec HAL.....	9

Source : <https://doc.archives-ouvertes.fr/>

Préambule

L'Ifao oblige les chercheurs rémunérés directement par l'institut à compter du 1^{er} septembre 2017 à déposer et à diffuser leurs publications (tous types) dans HAL, sous la version éditeur (Cf. mandat d'obligation).

1. Avant de commencer : co-auteurs et droits d'auteur

Vous devez contacter les éventuels co-auteurs pour obtenir leur accord de dépôt et de diffusion.

Vous pouvez **déposer immédiatement** toute publication dans HAL.

Pour savoir si vous avez le droit de **diffuser la version éditeur (publication mise en page par l'éditeur, et fichier téléchargé depuis le site de l'éditeur ou tiré-à-part)**, vous devez :

- Chercher dans [Sherpa/Roméo](#), [Héloïse](#) ou [Dulcinea](#) pour trouver la revue et sa politique associée ;
- Sinon, regarder sur le site de l'éditeur pour connaître sa politique (revues et ouvrages) ;
- Ou regarder les éléments de votre contrat d'édition ;
- Et, le cas échéant, contacter directement l'éditeur.

Pour les chapitres d'ouvrages, la politique de certains éditeurs est disponible sur HAL : <https://doc.archives-ouvertes.fr/questions-juridiques/depot-de-chapitres-douvrage-politique-des-editeurs/>

L'Ifao, en tant qu'éditeur, vous accorde le droit de diffuser la version éditeur avec un embargo de 2 ans pour les ouvrages, et de 1 an pour les autres types de publications.

Au moment du dépôt du fichier (voir en *infra*), il vous faut préciser les droits sur ce fichier. Affichez la vue détaillée puis sélectionnez l'item souhaité pour l'origine du fichier :



Pour ajouter une période d'embargo¹, affichez la vue détaillée puis sélectionnez la durée de l'embargo souhaitée :



Si votre publication est déjà publiée en Open Access par l'éditeur (« Gold Open Access ») ou si l'éditeur le permet, il n'y a pas de période d'embargo à définir (choisir « immédiatement »). HAL accepte un embargo de deux ans maximum.

¹ La période d'embargo (période pendant laquelle votre publication ne sera pas visible en *full text*) vous est imposée par la politique de l'éditeur. Elle est de durée variable en fonction de l'éditeur et de la publication.

Une fois la date de fin d'embargo atteinte, votre publication sera automatiquement accessible en *full text*.

Pour plus de détails : <https://doc.archives-ouvertes.fr/questions-juridiques/>

2. Créer un compte HAL

Vous devez ouvrir un compte dans HAL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/>

2.1. Choisir votre nom auteur : idHAL

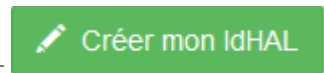
L'idHAL est un identifiant auteur unique géré dans HAL. Il permet à un utilisateur authentifié, connu comme auteur dans HAL, de regrouper toutes ses publications, quelles que soient les différentes formes sous lesquelles son nom a pu être saisi (ex : Marie Dupont, M. Dupont, Marie Dupont-Martin, etc.) et d'en choisir une par défaut.

L'idHAL est associé au profil : la forme auteur par défaut choisie pour l'idHAL sera proposée lors du dépôt si dans le profil la case « auteur par défaut » est renseignée par « oui ».

L'idHAL regroupe les différentes formes auteur mais ne les fusionne pas.

Le référentiel auteur est mis à jour avec l'idHAL pour chacune des formes auteur.

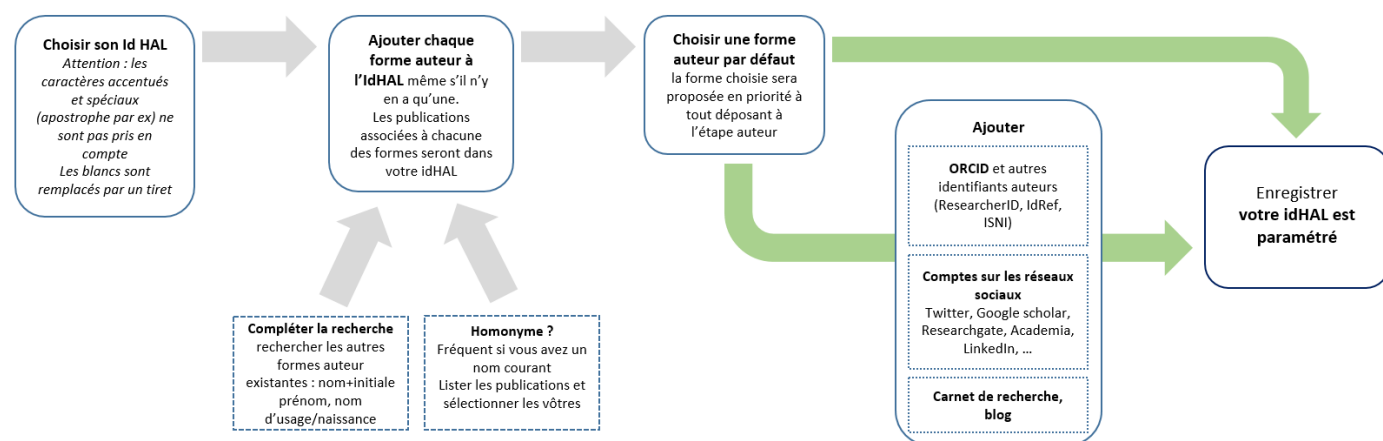
L'idHAL est utilisé pour créer son CV et le diffuser (URL pérenne).



Pour créer son idHAL, aller dans Mon espace/Mon profil puis cliquez sur l'onglet

2.2. Associer vos publications déjà présentes dans HAL à votre idHAL

Il se peut que, n'ayant jamais déposé, vous trouviez des publications à votre nom dans HAL : des co-auteurs ont pu déposer des publications, sans parfois vous en informer. L'idHAL permet de rassembler toutes les formes auteurs trouvées sous votre nom choisi par défaut, et de les associer aux publications déjà présentes dans HAL.



Enfin, l'IdHAL vous aide à associer vos co-auteurs à une publication (et inversement), le déposant choisissant dans une liste les co-auteurs qui correspondent à sa publication.

Pour plus de détails : <https://doc.archives-ouvertes.fr/identifiant-auteur-idhal-cv/>

2.3. « Mes préférences » par défaut

Les items suivants, s'ils sont choisis par défaut dans votre profil, s'incrémenteront automatiquement pour chaque publication déposée.

- Auteur ;
- Affiliation : vous pouvez choisir Ifao (« IFAO - Institut français d'archéologie orientale du Caire »). Sinon, le rajouter obligatoirement manuellement par la suite ;
- Domaines : le 1^{er} domaine saisi sera celui implémenté par défaut ;
- Vue détaillée.

3. Déposer dans HAL

Vous téléchargez **votre fichier PDF (1 Go maximum) : les métadonnées obligatoires** pour HAL et présentes sur votre fichier (Titre, Domaine, Langue du document, Auteur(s) du document, Au moins 1 affiliation) **sont récupérées automatiquement** , ainsi que le type de document (article, ouvrage ou direction d'ouvrage, communication dans un congrès, poster, chapitre d'ouvrage, rapport, thèse, HDR, image, etc.).

Les métadonnées peuvent également être récupérées si votre publication possède un identifiant numérique unique type DOI.

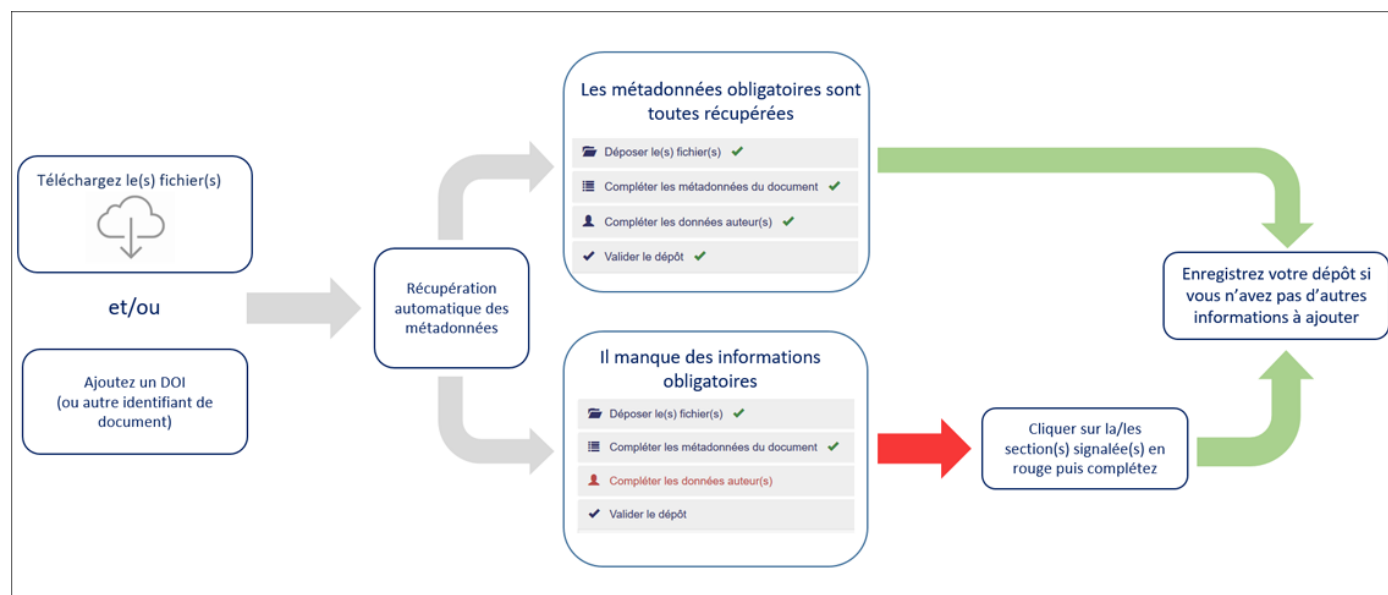
Affichez la vue détaillée pour préciser les droits sur ce fichier (Cf. droits d'auteur en *supra*), puis sélectionnez l'item souhaité pour l'origine du fichier et une éventuelle période d'embargo.

Le domaine qui s'affiche automatiquement est celui que vous avez sélectionné en n°1 dans votre profil (Mes préférences de dépôt).

Une des affiliations choisies sera obligatoirement l'Ifao (« IFAO - Institut français d'archéologie orientale du Caire »). Elle sera proposée par défaut si vous l'avez configurée en tant que telle dans vos préférences de dépôts disponibles dans votre profil. Sinon, vous pourrez la compléter à partir d'un menu déroulant : vous devrez alors choisir la forme d'affiliation qui apparaîtra en vert car validée dans le référentiel HAL *ad hoc*. L'affiliation de chaque co-auteur saisi doit être renseignée. L'ordre des auteurs doit être le même que sur la publication. L'affiliation de l'auteur est celle au moment du dépôt.

Pour ajouter le ou les auteurs ayant coordonné/dirigé l'ouvrage collectif auquel vous avez contribué, affichez la liste complète des métadonnées et utilisez le champ « éditeur scientifique ».

S'il manque des métadonnées obligatoires, HAL vous les signalera en rouge pour que vous les transmettiez :



Si vous souhaitez ajouter d'autres informations, cliquez sur l'affichage détaillé de la section « Compléter les métadonnées du document ». Par exemple, si vous bénéficiez d'un financement dans le cadre d'un projet ANR ou ERC.

Si le dépôt est complet, la « citation » (notice bibliographique) est affichée. Cochez les conditions pour pouvoir enregistrer votre dépôt :

« En déposant ce document, le contributeur (je) accorde la licence suivante à HAL :

J'autorise HAL à mettre en ligne et à distribuer cet article ;

Je reconnais avoir pris connaissance que les dépôts ne peuvent pas être supprimés, une fois acceptés ;

Je comprends que HAL se réserve le droit de reclasser ou de rejeter tout dépôt. ».

Si vous repérez des erreurs dans la notice bibliographique, cliquez sur le titre de la section « Compléter les métadonnées du document » pour afficher les métadonnées puis faites vos modifications.

Si vous souhaitez compléter les métadonnées de votre dépôt (avant sa mise en ligne ou une fois qu'il est en ligne), chaque section (fichier, document, auteur) dispose d'une vue détaillée qui affiche des options ou une liste complète des métadonnées. Vous pouvez choisir la vue détaillée par défaut en la sélectionnant dans vos préférences de dépôt disponibles dans votre profil.

Le texte intégral des publications que vous déposez peut être complété par des annexes : tout document que vous considérez utile comme des illustrations, des cartes, des présentations de type diaporama, etc.

Affichez la vue détaillée pour définir un fichier comme fichier annexe :

Fichier	Origine	Format
<input checked="" type="radio"/> article.PDF (84.55 Ko)	Les fichiers que je dépose sont des fichiers prox	Document (pdf, jpg, ...)
fichier_annexe.pdf (1.63 Mo)		Données supplémentaires Document (pdf, jpg, ...) Fichier source (word, tex, ...) Données supplémentaires

Et définir le type d'annexe :

IMG_0548.JPG (1.54 Mo)		Données supplémentaires	Immédiatement (2017-09-07)
Commentaire	<input type="text"/>		
Type d'annexe	<input type="text"/>		
Annexe principale	<ul style="list-style-type: none"> Figure, image Poster Présentation Son Vidéo Papier court Tutoriel Préface Synthèse de conférence Guest Editorial Autre 		<input type="button" value="Supprimer tous les fichiers"/>

Pour les fichiers au format image (jpeg, png, gif, etc.) et si vous choisissez « Figure, image », le contenu s'affichera dans une galerie à la consultation du dépôt.

Pour plus de détails : <https://doc.archives-ouvertes.fr/deposer/>

Chaque dépôt est vérifié manuellement par le CCSD : en fonction du nombre de dépôts à traiter, le délai de mise en ligne peut prendre quelques jours. Pour en savoir plus : https://doc.archives-ouvertes.fr/guide_utilisateurs/verification-des-depots-avant-leur-mise-en-ligne/.

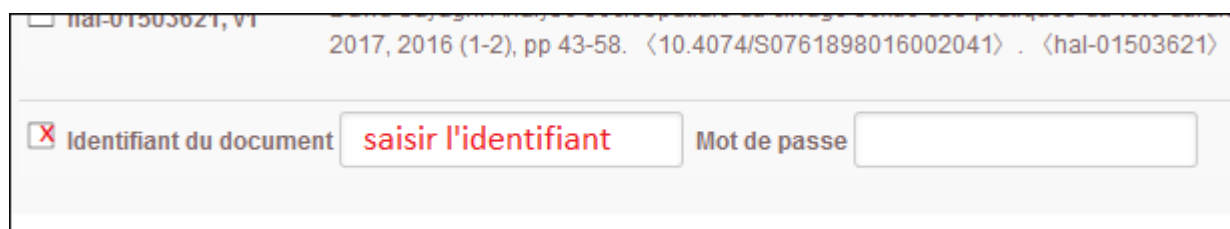
Le dépôt, une fois validé, recevra un identifiant numérique unique « hal-... ». Une notification est envoyée à tous les co-auteurs identifiés dans HAL.

4. Gérer vos dépôts dans HAL

Une fois le dépôt effectué, **vous pouvez le gérer, notamment en le dupliquant** (quand, par exemple, vous déposez plusieurs chapitres du même ouvrage : seuls les titres et la pagination changent) ou en **partageant sa propriété avec les co-auteurs**² (un dépôt partagé est présent dans l'espace de chacun des utilisateurs : chacun peut le modifier, compléter, consulter les statistiques). Voir : <https://doc.archives-ouvertes.fr/gerer-ses-depots/partager-la-propriete-dun-depot/>

Un dépôt dont on n'est pas propriétaire peut être également utilisé comme modèle à dupliquer. Dans Mon espace/Mes dépôts, saisir l'identifiant hal du dépôt qu'on souhaite dupliquer puis sélectionner l'outil « Utiliser comme modèle » :

² Le partage de propriété est automatique pour les co-auteurs identifiés dans HAL



hal-01503621, v1 2017, 2016 (1-2), pp 43-58. <10.4074/S0761898016002041> . <hal-01503621>

Identifiant du document saisir l'identifiant Mot de passe

Vous pouvez enfin créer un lien entre plusieurs dépôts de votre espace par la fonctionnalité Mon espace/Lier mes ressources. Elle permet de créer un lien entre plusieurs dépôts de son espace : illustre, est illustré par, est requis par, requiert, est une partie, a comme partie, est référencé par, référence, est un autre format de, a pour autre format, est conforme à, est une version de, a une version. Et vous pouvez ajouter un commentaire. Vous pouvez créer plusieurs liens pour le même dépôt.

Pour plus de détails : <https://doc.archives-ouvertes.fr/gerer-ses-depots/>

5. Les services aux chercheurs de HAL

5.1. Trouver des références bibliographiques et des publications en *full text*, et les exploiter

C'est évident : vous pouvez trouver des références bibliographiques et des documents en *full text* dans HAL qui intéressent votre domaine :

<https://doc.archives-ouvertes.fr/rechercher-simple-avancee/>

HAL proposant le versioning (dépôt de plusieurs versions d'un même document qui peut être déposé en preprint, en postprint et/ou dans la version éditeur) : pensez à ouvrir la dernière version déposée.

Dans « Mon espace/mes recherches », vous trouvez les recherches que vous avez précédemment sauvegardées. Chaque recherche peut être transformée en **une alerte par courriel**.

Quand vous êtes connecté, vous pouvez ajouter ces références à votre bibliothèque que vous pouvez organiser en dossiers (« étagères »). Vous pouvez aussi exporter les résultats dans différents formats (XML-TEI, BibTeX, EndNote, CSV, PDF, RTF), ou les partager sur des réseaux sociaux.

Si vous exportez sous CSV la liste des publications à l'aide de l'outil « Export avancé », **vous pouvez mettre en forme une liste de publications dans Word**. Voir : <https://doc.archives-ouvertes.fr/exploiter-les-resultats/mettre-en-forme-une-liste-de-publications-dans-word/>

Les références bibliographiques liées à une publication déposée (« littérature citée ») sont visualisables en cliquant sur l'onglet « Voir » et peuvent à leur tour donner accès à des publications accessibles en *full text* sur HAL ou ailleurs sur Internet.

Un fichier en accès restreint, ie sous embargo, peut être consulté et/ou téléchargé après en avoir fait la demande auprès du déposant. Il faut avoir un compte dans HAL et être connecté. Cette fonctionnalité ne concerne que le fichier principal :

Accueil Dépôt Consultation Recherche Documentation

halshs-01263133, version 1

Les dynamiques mémorielles de la Guerre froide

Philippe Buton ¹ Détails

1 CERHIC - Centre d'études et de recherche en histoire culturelle

Résumé : Pendant la Guerre froide, dans tous les départements français, nous assistons à une foisonnante production mémorielle et commémorative. Certes, la France a toujours aimé ces jeux de mémoire, et aucune période historique n'est vierge de ces constantes références au passé. Pour autant, à la lecture des travaux réalisés, et en particulier à celle des rapports des correspondants départementaux de l'IHTP, il me semble qu'il n'y a jamais eu une activité mémorielle aussi intense que pendant cette période de la Guerre froide. Comment ordonner l'analyse de cette véritable inflation mémorielle ? J'ai retenu le terme de dynamiques mémorielles afin de souligner une double exigence. En premier lieu, distinguons le mémoriel conscient du mémoriel inconscient. En second lieu, observons comment ces structures mémorielles, relativement invariantes, confrontées aux événements, dégagent des conjonctures mémorielles précises. En dernière instance, peut-être ces analyses permettront-elles de déterminer quels sont les moteurs du ressenti de la Guerre froide ? DES POLITIQUES MÉMORIELLES CONCURRENTES Analyser le mémoriel conscient, c'est scruter les politiques mémorielles, ces discours sur le passé développés, explicitement ou implicitement, mais toujours de façon volontaire, par les diverses organisations sociales qui, toutes, mettent ce discours mémoriel au service de leur politique. Dans ce domaine, pendant la Guerre froide, du moins jusqu'en 1967, un double constat s'impose. En termes de présence relative, il y a deux sensibilités politiques-et deux sensibilités seulement-dont l'activité mémorielle constitue une part très significative de leur activité propagandiste globale : les gaullistes et les communistes.

Keywords : Cold War Bottom-up view France

Type de document : Chapitre d'ouvrage
 Sous la direction de Philippe Buton, Olivier Büttner, Michel Hastings. *La Guerre froide vue d'en bas*, CNRS Editions, p. 309_331, 2014, 9782271078230. <http://www.cnrseditions.fr/>

Domaine : Sciences de l'Homme et Société / Histoire

FICHIER
 Accès restreint
 Fichier visible le : 2017-09-01
 Connectez-vous pour demander l'accès au fichier

IDENTIFIANTS
 HAL Id : halshs-01263133, version 1

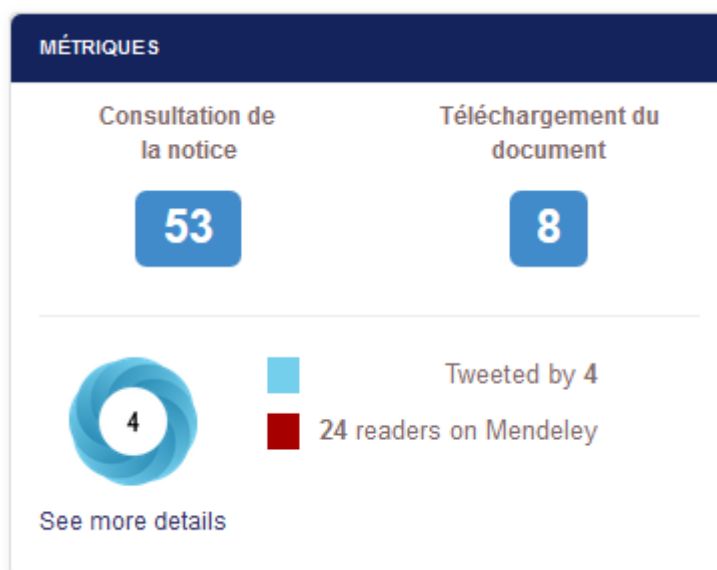
COLLECTIONS
 CERHIC | IHTPRESEAU

CITATION
 Philippe Buton. Les dynamiques mémorielles de la Guerre froide. Sous la direction de Philippe Buton, Olivier Büttner, Michel Hastings. *La Guerre froide vue d'en bas*, CNRS Editions, p. 309_331, 2014, 9782271078230. <http://www.cnrseditions.fr/> <halshs-01263133>

EXPORTER
 BibTeX | XML | endNote

5.2. Suivre vos statistiques dans HAL

Tout utilisateur, à l'affichage d'un dépôt, peut visualiser le **nombre de consultations de la notice** et le **nombre de téléchargements du fichier** dans un widget nommé Métriques. Les chiffres affichés dans HAL correspondent à des hits (et non des visites).



Seuls les DOI permettent d'afficher les statistiques des réseaux sociaux (« altmetrics »).

Vous pouvez aussi visualiser l'ensemble des statistiques des dépôts dont vous êtes propriétaire : allez dans « Mon espace/Mes statistiques. Voir Statistiques pour un déposant. »

Sélection des ressources

Requetes prédéfinies

Espace de sélection

Filtres par défaut

Ajouter des filtres

Nombre de ressources répondant aux critères : **27**

Statistiques des ressources sélectionnées

Répartition des ressources Consultation des ressources Consultation par ressource Provenance

CHAMP

GROUPER

TRI

CUMUL

PARAMÈTRES ADDITIONNELS

5.3. Créer un CV avec HAL

Pour créer son CV (en français et/ou en anglais) avec les références déposées, allez dans Mon espace/Mon profil.

Et aussi :

Chaque compte utilisateur dispose d'un espace de 5 Go sur le serveur FTP du CCSD. Cet espace permet de stocker des fichiers quel que soit leur format. Vos documents seront disponibles dans votre espace FTP pour une durée provisoire pouvant aller jusqu'à 31 jours maximum.

<https://doc.archives-ouvertes.fr/gerer-ses-depots/espace-de-stockage-ftp/>

Toute la documentation HAL est disponible à ces liens, notamment sous forme de tutoriels vidéo :

https://doc.archives-ouvertes.fr/guide_utilisateurs/

<https://doc.archives-ouvertes.fr/tutoriels-video/>

Et vous retrouvez tout l'Ifao sur HAL au lien suivant : <https://hal.archives-ouvertes.fr/IFAO>